

Conférence de presse Politique pénitentiaire

25 mai 2023



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la sécurité, de la population et de la santé
Office cantonal de la détention

24/05/2023 - Page 1

Intervenants

- **Monsieur Mauro Poggia**, conseiller d'Etat chargé du Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) et président du Conseil d'Etat
- **Monsieur Claude Bettex**, directeur général de l'office cantonal de la détention (OCD)
- **Monsieur Hakim Mokhtar**, directeur de la prison de Champ-Dollon

Planification pénitentiaire: historique

- 9 août 2013: dépôt du PL 11254 ouvrant un crédit d'étude de 19,5 MF pour construire un établissement fermé d'exécution de peines de 450 places
- 29 novembre 2013: adoption de la L 11254
- 12 février 2016: dépôt du PL 11838 abrogeant la L 11254
- 28 mars 2018: dépôt des PL 12302 modifiant les limites de zones à Puplinge et PL12303 ouvrant un crédit d'investissement de 258,5 MF pour construire Les Dardelles
- 30 août 2018: adoption de la L11838 abrogeant le L 11254
- 2 octobre 2020: rejet des PL 12302 (45 non contre 44 oui et 7 abstentions et PL 12303 (44 non contre 43 oui et 7 abstentions)

Planification pénitentiaire: besoins en places de détention

Type de détention	Genre	Localisation actuelle	Statistiques 2016-2021 Min. / Max. ⁴		Existant	Besoin projeté	Places manquantes ¹
Exécution de peines (tous régimes) - EXE	hommes	Brenaz, Villars et Vallon	460	527	211	550	339
	femmes ²	Champ-Dollon			0	30	30
Détention avant jugement - DAJ	hommes ³	Champ-Dollon	326	396	363	300	0
	femmes ²				35	55	20
Mesures art. 59 et 64	hommes/femmes	Curabilis	64	104	77	77	0
Mesures art. 61	hommes/femmes	Non existant			0	15	15
Détention avant jugement et Observations	garçons/filles	La Clairière	19	20	30	40	10
Détention administrative	hommes	Favra/Frambois	18	36	40	60	20
Nombre total des places					756	1127	371

¹ Différence entre les places projetées et les places existantes.

² L'OCD ne dispose pas d'établissement pour les femmes. Un secteur dédié aux femmes existe néanmoins à Champ-Dollon, qui accueille la détention avant jugement femmes et l'exécution de peines femmes.

³ Actuellement, le nombre de places disponible pour la détention avant jugement hommes à Champ-Dollon serait suffisant, si l'établissement recevait uniquement ce type de détention. Or, Champ-Dollon accueille actuellement de la détention avant jugement femmes, l'exécution de peine hommes et l'exécution de peine femmes, ainsi que des mesures et des détentions extraditionnelles.

⁴ Minimum et maximum des personnes détenues sous autorité genevoise dans les établissements de l'OCD et dans d'autres cantons, entre 2016 et 2021.

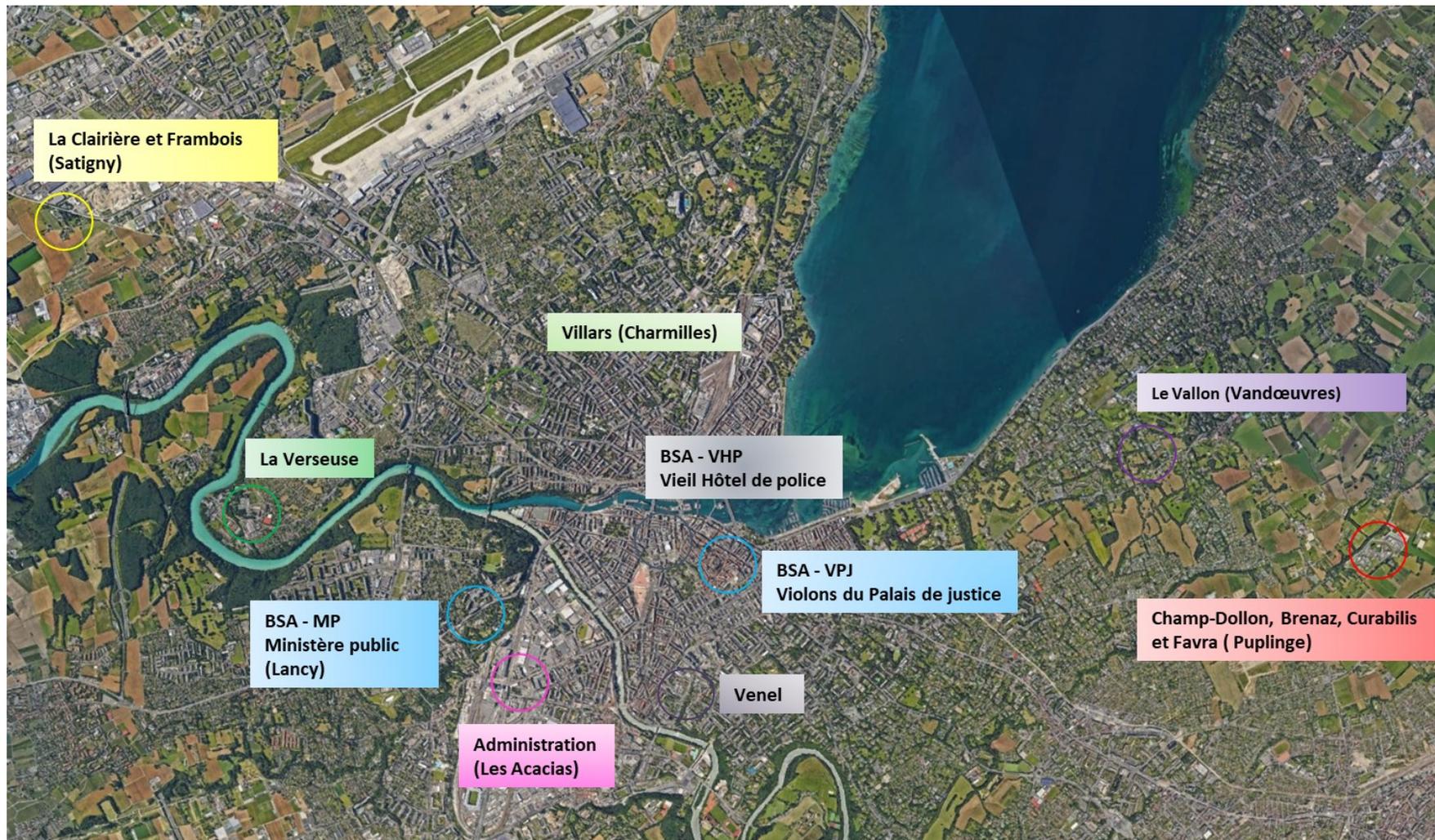
Planification pénitentiaire: le projet 2022-2032

- 15 juin 2022: dépôt du PL 13141 sur la planification pénitentiaire, accompagné de la stratégie pénitentiaire et du plan directeur des infrastructures pénitentiaires
- 24 mars 2023: adoption du PL 13141
 - Un geste politique, qui donne une **assise forte à la planification pénitentiaire** et constitue un **gage de confiance**
 - Ces intentions devront encore être **concrétisées par le vote des crédits correspondants** dans les années à venir
 - **L'intention est là et elle est claire**: Genève doit faire face à ses responsabilités
 - Il s'agit seulement de répondre aux **besoins actuels** en place de détention et d'être conforme aux normes

Planification pénitentiaire: le projet 2022-2032

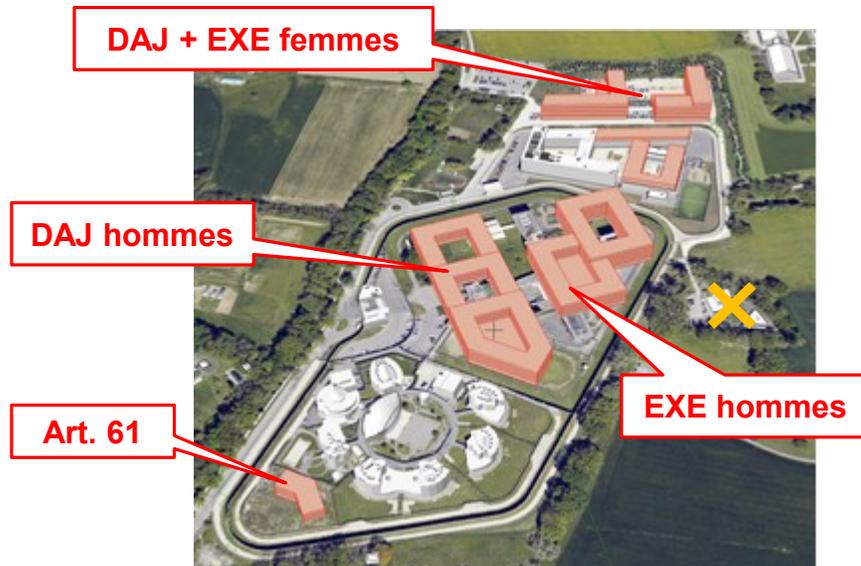
- Que dit la loi sur la planification pénitentiaire (L13141)?
 - Genève doit disposer d'**établissements de détention adaptés, en quantité et en qualité suffisantes** pour assurer une prise en charge adéquate des personnes détenues.
 - La loi ancre le besoin de **construire de nouveaux établissements** et de **rénover** ceux qui doivent l'être, afin notamment de permettre de **déployer complètement le concept de réinsertion et de désistance**.
 - **Démolition de Champ-Dollon** et reconstruction d'un **nouvel établissement pour la détention avant jugement des hommes**
 - Augmentation du **nombre de places en exécution de peine** pour les hommes toujours
 - Détention distincte des **détenues femmes en détention préventive et des détenues femmes en exécution de peine**, qui bénéficieront d'infrastructures adaptées et d'une **prise en charge identique à celle des hommes**
 - Séparation des **jeunes adultes** condamnés à une mesure thérapeutique des autres détenus (art. 61)
 - La loi fixe l'objectif d'augmenter le nombre de personnes exécutant leur peine sous **une forme alternative** et d'optimiser les suivis réalisés hors établissement.

Planification pénitentiaire: les sites de l'office cantonal de la détention



Planification pénitentiaire: les sites impactés par le projet 2022-2032

Site de Puplinge



EXE hommes
(520 places y.c. MO)¹

Art. 61
(15 places)

DAJ hommes
(300 places)

EXE femmes
(55 places)

DAJ femmes
(30 places)

Site des Charmilles



Mineurs
(40 places)

Site de Satigny



Détention administrative
(40 places)

EXE: exécution de peine | DAJ: détention avant jugement | Art. 61: jeunes adultes < 25 ans sous mesures thérapeutiques

¹Les 30 places TEX prévues (Verseuse) ne sont pas comptabilisées ici.

Champ-Dollon:

mesures déjà prises dans le cadre de la Réforme 1122

- Organisation et personnel
 - Retour à la centralisation de la gestion du personnel
 - Réorganisation du travail de nuit
 - Nomination d'un nouveau gardien-chef adjoint, de 19 nouveaux sous-chefs, de 9 nouveaux gardiens principaux, à budgets presque constants
 - Création de trois domaines: Opérations – Détention avant jugement – Exécution de peine
 - Evolution du taux de satisfaction du personnel au travail: de 18% à 45% en six mois
- Personnes détenues
 - Réintroduction des repas en commun dans l'aile est depuis le 1^{er} février 2023 et dans une partie de l'aile sud depuis le 1^{er} mai 2023 (*les repas en commun avaient été supprimés depuis les émeutes de 2014 et jamais réintroduits jusqu'ici*)
 - Transfert progressif à l'aile Est des personnes en exécution de peine: *depuis janvier 2023, la proportion de détenus en exécution de peine à l'aile est est passée de 35% à 79%.*

Champ-Dollon: mesures à venir dans le cadre de la Réforme 1122

- Personnes détenues
 - Installation de quatre, voire six cabines téléphoniques dans l'aile est (qui s'ajoutent aux trois cabines aujourd'hui disponibles pour tout l'établissement)
 - Réintroduction des repas en commun pour les femmes dès la mi-juin et dans tous les étages de l'aile sud de la prison dès le 1^{er} juillet 2023
 - Création de parloirs à distance (type «Skype»)
 - Aménagement de petites salles de l'aile Sud pour des activités communes et la formation
 - Introduction de la mixité dans certaines formations
 - Augmentation du nombre de parloirs familiaux, en introduisant de nouveaux créneaux horaires le dimanche matin
 - A moyen terme, organisation d'ateliers thérapeutiques et création d'une unité pour personnes vulnérables

Gouvernance de l'OCD et des établissements de détention

- Direction générale de l'OCD
 - **Claude Bettex** est le nouveau directeur général de l'OCD depuis le 1^{er} mai 2023. Il était précédemment directeur a.i. de Champ-Dollon.
- Prison de Champ-Dollon
 - **Hakim Mokhtar** est le nouveau directeur de Champ-Dollon le 1^{er} mai 2023. Il était précédemment directeur de La Brenaz.
 - Le poste de directeur adjoint de Champ-Dollon est en passe d'être pourvu.
- Etablissement fermé de La Brenaz
 - **Ibra Mbaye** est le nouveau directeur a.i. de La Brenaz depuis le 1^{er} mai 2023. Il était précédemment directeur adjoint de La Brenaz.
 - Le poste de directeur de La Brenaz est en passe d'être pourvu.

Gouvernance de l'OCD et des établissements de détention

- SPI et SAPEM
 - L'interim à la direction du service de probation et d'insertion (SPI), assuré par **Anne Antille**, prendra fin au 30 juin 2023.
 - L'interim à la direction du service de l'application des peines et mesures (SAPEM), assuré par **Julian Reymond**, prendra fin au 30 juin 2023.
 - Les deux services seront regroupés sous l'égide d'une nouvelle entité, avec à sa tête **Zeinab Aouamri**.